

Mâcon, le 28 juin 2018
La Directrice du service départemental
De Saône et Loire

À Mme ou Mr les professeurs, stagiaires EPS
Et animateurs de l'association sportive
À Mmes et Mrs les coordonnateurs de district
S/c de Mme ou Mr le Chef d'établissement

 <p>UNSS 71 SAONE ET LOIRE</p>	<p>ASSEMBLEE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE</p> <p>Le 05 septembre 2018</p> <p>A CENTRE UNIVERSITAIRE CONDORCET</p> <p>STAPS LE CREUSOT</p>	 <p>UNSS UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE</p>
---	---	---

HORAIRES

- **Accueil dès 13 h15.**
AMPHI C : STAPS LE CREUSOT CENTRE UNIVERSITAIRE CONDORCET
720 AV EUROPE 71200 LE CREUSOT
- **13 h 45 Assemblée Plénière suivie des commissions techniques par activité**
- **Fin vers 16 h 45 autour d'un verre, pas de retour en plénière.**

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

- MOURAND CHANTAL 06 81 54 88 56

MODALITE D'INSCRIPTION

- A faire dès que possible et jusqu'au lundi 03 septembre en utilisant ce formulaire
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSccGK5hCwft888iriPpgBUogKG5xSL0sYJ-FtOkwxdd4WrKkq/viewform>

CONTENU

La présence de tous les animateurs impliqués dans les championnats est indispensable. Les commissions techniques fixeront les règlements départementaux et le calendrier.

- Vous aurez en plénière toutes les informations sur l'affiliation, les championnats, les déplacements, le fonctionnement général de l'unss.
- Puis en commission technique vous pourrez implanter vos championnats et définir les formules des championnats départementaux.
- Essayer d'être présent en nombre suffisant pour vous répartir les activités et ne faire partie que d'une commission.

Fait et signé par internet le 28 JUIN 2018
Chantal Mourand